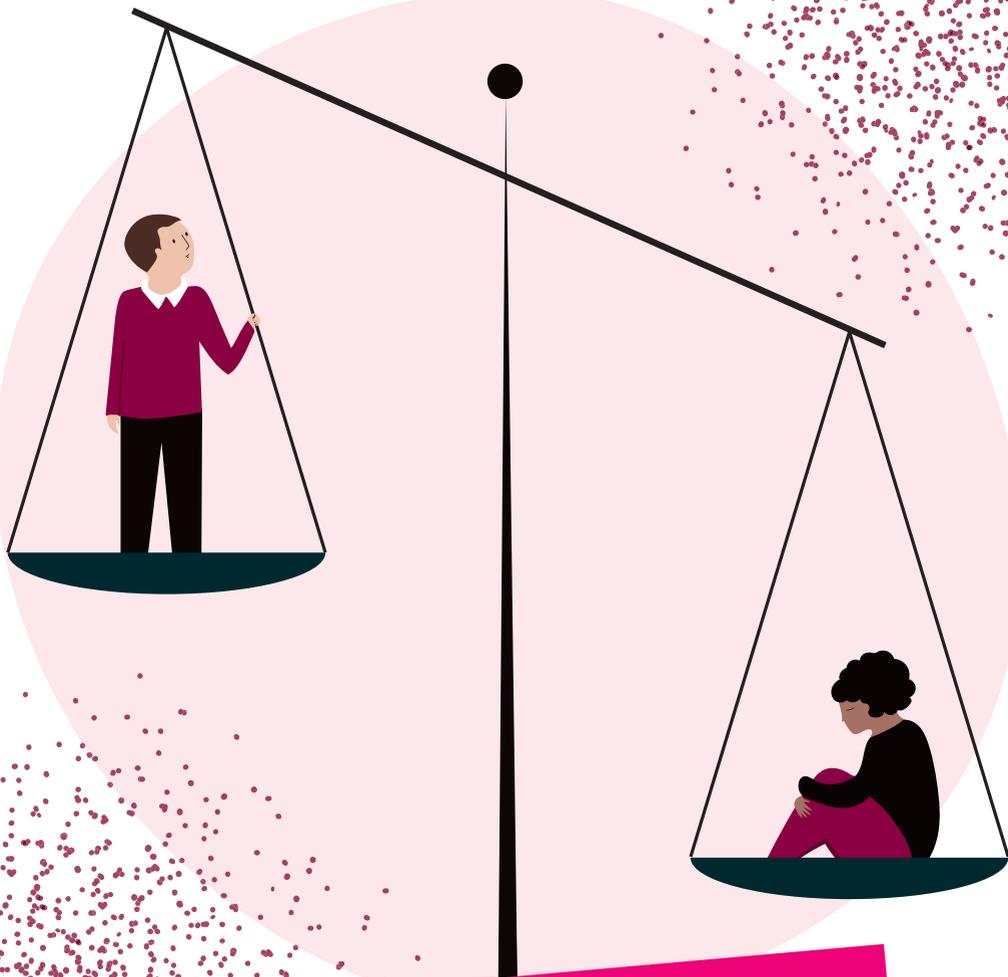


LES MOTS DE L'ÉGALITÉ



L'INJUSTICE

➤ L'INJUSTICE, ÊTRE NÉ ICI PLUTÔT QU'AILLEURS...

Petites injustices du quotidien, grandes « affaires » d'injustice, nous connaissons tous de multiples exemples d'injustice.

Quelles analyses en faisons-nous ?

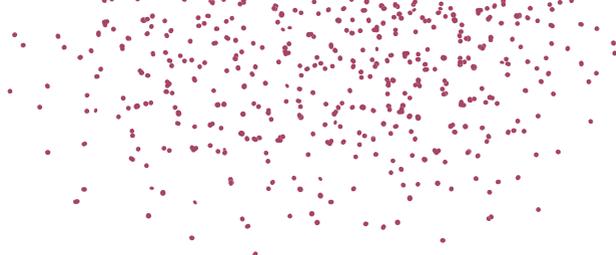
■ L'injustice, cela me fait penser à la chanson de Maxime Le Forestier, « *Né quelque part* ». Être né ici plutôt qu'ailleurs, c'est déjà une première injustice.

Certains sont riches ou pauvres, forts ou faibles, dès la naissance. Reconnaître que l'injustice relève de l'aléa ou de la simple « malchance », c'est adopter une position critique de l'idéal méritocratique et du mythe de l'égalité des chances. Nous ne naissons pas tous avec les mêmes chances et nous ne devons pas tous notre réussite à notre mérite.*

■ « *Nous habitons à Bruxelles. C'est là que j'ai grandi dans la violence, sans le moindre amour. Les cris, les coups et les insultes étaient notre quotidien et sont à jamais gravés en moi.* »

Ainsi témoigne Michèle Claverie dans son livre *Les mots des maux*. Une leçon de vie.

Les injustices peuvent prendre des formes très violentes. Dans son récit, Michèle Claverie raconte son enfance exposée à la violence familiale puis son mariage détruit par les violences conjugales. Son parcours nous montre que certaines personnes sont davantage exposées à l'injustice, plus vulnérables. Lorsqu'elles ont lieu dans la sphère privée du couple et de la famille, les injustices quotidiennes sont cachées, voire banalisées dans la mesure où elles sont produites par des systèmes de normes. La norme de l'hétérosexualité patriarcale favorise la domination masculine et une reproduction des injustices envers les femmes, injustices parfois considérées comme « normales ».



« La revanche de ma mère était que je fasse un doctorat en littérature. Avant, il n'y avait personne pour la défendre. A l'époque, les voisins, ceux qui auraient pu la défendre, qui en étaient capables, ne l'ont pas fait. Il a fallu que je sois adulte pour l'accompagner à la préfecture, à la CAF, ... »

L'exemple nous présente une personne fragile, surexposée aux injustices car elle ne connaît ni la langue, ni les procédures administratives, ni ses droits dans un nouveau pays. Lorsque nous sommes victimes, il est très difficile de surmonter seuls l'injustice. La lutte contre l'injustice est fondamentalement collective. Lorsque nous sommes témoins d'une injustice, nous pouvons aisément en devenir complices faute d'intervenir.



➤ L'INJUSTICE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Selon le « droit du plus fort », il est juste que « le meilleur » ait plus que « le moins bon », que « le plus fort » ait plus que « le moins fort ». C'est le fondement de l'idéal méritocratique*, selon lequel il est « juste » que chacun ait ce qu'il mérite. Mais n'est-ce pas, au contraire, profondément injuste que « le plus fort », ou « le plus riche », ou « l'homme », ou le « blanc », ... ait plus que « le faible », « le pauvre », « la femme », les « non blancs », ... ?

ET VOUS QUE VOUS ÉVOQUE L'INJUSTICE ?

- ▶ **La perception de violences subies et de privation de droits, qui advient lorsque la loi est mal appliquée par l'administration.**
- ▶ **L'immérité, une question de malchance, de hasard, « je n'ai pas mérité cela ».**
- ▶ **Le fait de traiter une personne comme un objet, en la privant de consentement, en l'utilisant contre son gré pour réaliser ses intérêts à soi.**
- ▶ **Le sentiment de ne jamais avoir de privilège, et des conditions de vie matérielles, morales ou physiques qui ne permettent pas un véritable choix. La justice, c'est le luxe d'avoir le choix entre le bien et le mal. L'injustice, c'est quand il n'est pas possible d'avoir ce choix.**

L'injustice vient aussi du fait que la justice n'est pas seulement un idéal moral, mais une institution, incarnée par des êtres humains imparfaits. La logique de réseaux, les intérêts de race et de classe, sont tels que des procès sont influencés. L'application ne concerne pas tout le monde également : la classe sociale des « élites » est la classe qui juge et condamne, la classe sociale des « accusés » est essentiellement celle des « pauvres » et des « non blancs ». Et c'est parfois la loi elle-même qui est illégitime et produit des injustices.

CE QUE SERAIT LA LUTTE CONTRE L'INJUSTICE ?

- ▶ Une action fondamentalement collective : ne pas réagir face à une injustice observée revient à redoubler l'injustice.
- ▶ Elle implique une éducation, afin d'avoir une interprétation plus juste des injustices subies, mais aussi pour universaliser la révolte contre l'injustice.
- ▶ Cette révolte doit sortir de la dimension personnelle et émotionnelle* de la victime pour construire une discussion et une contestation rationnelles*.



➤ L'INJUSTICE, QUELS ENJEUX ?

- ▶ **L'injustice ne suscite pas toujours de réaction.** Notre seuil de sensibilité à l'injustice est variable et nous avons parfois l'habitude de neutraliser tout sentiment de révolte ou de colère.
- ▶ **Nous nous sentons souvent impuissants face à de grandes injustices, telles que les inégalités socio-économiques.** Nous percevons la différence d'échelles entre des injustices qui viennent de superstructures économiques et de mécanismes de pouvoirs, et notre petite échelle d'êtres ordinaires.
- ▶ **Les personnes qui occupent une position sociale inférieure voient leur parole délégitimée.** Et il n'y a pas ou peu de structures qui fassent exister leur parole et leurs revendications dans l'espace public. Leurs protestations restent inaudibles, au point qu'elles finissent parfois par s'autocensurer, n'ayant plus aucune confiance dans les institutions.
- ▶ **Il n'est pas non plus évident de percevoir l'injustice, nos perceptions* étant façonnées par des grilles d'interprétation.** Un même acte peut faire l'objet de « lectures » opposées, et nous ne sommes pas toujours d'accord sur celui qui est victime de l'injustice ou celui qui en est l'auteur.
- ▶ **Dans notre société, nous avons aussi des réticences à nous exposer, à prendre des risques.** Nous préférons parfois désertier les luttes contre l'injustice pour ne pas subir de représailles ou de violences.
- ▶ **La méthode du « voile d'ignorance »*** consiste pour un individu à penser l'organisation de la justice, ou toute autre politique, indépendamment de sa propre place dans la société. Le but de cette expérience de pensée est de réfléchir à une justice qui soit acceptable par ceux qui ont une « mauvaise place » dans la société ou qui sont peu favorisés par la nature.

➤ L'INJUSTICE : QUE FAIRE ?

Dans l'idéal, les participants aux ateliers expriment plusieurs axes de travail quant aux actions politiques à initier ou renforcer pour promouvoir la justice et lutter contre l'injustice : disposer de structures publiques de reconnaissance de la parole des personnes en position sociale inférieure, faire réellement cesser « l'immunité » des élus et du personnel politique, renforcer l'accès aux droits pour tous, notamment les droits économiques et sociaux, encourager et subventionner davantage les associations de soutien aux victimes des injustices. A l'échelle locale, d'autres attentes s'expriment : construire une formation ouverte à tout public pour sensibiliser aux injustices, établir un lien plus étroit entre la municipalité et les acteurs locaux, briser la ségrégation spatiale et sociale, rappeler ce qu'est la laïcité pour lutter contre les préjugés qui produisent des injustices dans le domaine des pratiques culturelles et religieuses. . .

Et moi, en tant que citoyen ?

- ▶ Mettre en place, réactiver et participer à des systèmes de solidarité (associations, syndicats, collectifs, voisinages..) afin de trouver de la reconnaissance comme victime de l'injustice, de renforcer son estime de soi et d'être mieux armé pour lutter collectivement contre les injustices,
- ▶ Travailler soi-même, et aider l'autre à travailler sur les *softs skills**, les compétences comportementales et personnelles, dans une logique d'affirmation de soi et de reconnaissance des talents sous-estimés, ceci permettant aux personnes assignées à des positions subalternes de reconquérir dignité et fierté, et d'être moins désarmées face aux injustices.

Et dans nos collectifs de vie ou de travail, que pouvons-nous faire contre l'injustice : des axes de travail pour initier le débat.

» Sans oublier... nos « coups de cœur » à Roubaix

Parce que ces ateliers se déroulent à Roubaix, et se sont nourris de nos expériences plurielles, mais aussi roubaisiennes, nous avons partagé nos « ressources » sur ces lieux dont le fonctionnement illustre au mieux nos attentes. La liste est à compléter...

Le Conservatoire, la Médiathèque, la Condition Publique, la Ferme urbaine, le Jardin de Traverse, Dans la rue la danse, Parkour, les ateliers du mardi du CCN, Le Pôle Ressources Handicap, OPPOA, Refugees Kitchen, les écrivains publics, le Siavic, la Maison de la Justice et du Droit et les associations facilitant l'accès aux droits pour tous.....

Ce travail est le fruit d'ateliers à visée philosophique sur le thème « discrimination, égalité, stéréotypes et préjugés », initiés par la Ville et le CCAS de Roubaix, dans le cadre du Contrat de Ville 2019, et animés par Sophie Djigo, professeur de philosophie au Lycée Baudelaire de Roubaix. Ils accueillent des salariés, bénévoles et usagers d'associations, de centres sociaux ou d'organismes de formation, des conseillers citoyens et des agents de la Ville et du CCAS de Roubaix.

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ

Pour tout complément sur ce travail, retrouvez-nous sur le site internet de la Ville de Roubaix

Ont participé à ces ateliers, qui se sont déroulés, à raison des cinq séances pour chacun des trois groupes constitués, de septembre 2019 à février 2020 :

Nathalie Ascolese, Habsatou Bâ, Sylvie Bauduin, Zobeïda Beyens, Karim Belgacem, Virginie Bourgois, Zaïa Bouslah, Alain Briet, Sabine Brunaux, Muriel Chochois, Michelle Claverie, Dorothee Delannay, Ramdame Djeddou, Anne-

Marie Fernez, Armelle Filippovies, Bernard Gabriels, Ouardia Guechout, Idir Haddadi, Henda Houatmia, Catherine Jaegle, Fatiha Karim, Raquel Kazier, Souhaila Laïb Berkat, Marie-Anne Leman, Rémi Leroy, Annie Lochet, Véronique Mattoy, Danièle Moutier, Sylvie Pino, Hocine Saïdi, Françoise Sinang, Michèle Talfer, Fatiha Touïmi, Louisa Yeddou.

roubaix.fr/services-infos-pratiques/social-solidarites/egalite-des-chances
Vous y trouverez notamment, dans la fiche de présentation de l'atelier, quelques approfondissements des termes accompagné d'un « * ».